

Convocation faite le 15 janvier 2026

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt six du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Monsieur Gérard BEDOUET, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, MADIOT Isabelle, DUTHEIL Olivier, HOGRET Yoann, GOHIER Arnaud, CORMIER Catherine, ROGER Steve, RICHARD Mickaël, CELLIER Lydia.

Absent et excusé : HESNAUX Delphine, BODIER Robert, JANITOR Angéline, CHABOT Freddy, MOISY Stéphane.

Monsieur Mickaël RICHARD est élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

Comptes de gestion – Exercice 2025– N° 2026-07

A l'unanimité, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2025, par le Receveur (Commune et Lotissement du Parc) visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Comptes administratifs – Exercice 2025 – N° 2026-08

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les comptes administratifs de l'exercice 2025.

Constitution d'une servitude de passage pour des réseaux eaux usées et eaux pluviales - N° 2026-09

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la constitution d'une servitude de passage pour les réseaux eaux usées et eaux pluviales sur les parcelles ZI 169 et ZI 78.

Subventions 2026 - N° 2026-10

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions 2026 pour un montant total de 5 920.00 €.

Chantiers argent de poche - N° 2026-11

A l'unanimité, le conseil municipal décide de la reconduction des chantiers argent de poche en juillet prochain.